



Montréal, le 15 janvier 2019,

Madame Catherine Fournier  
Députée de Marie-Victorin  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
3e étage, Bureau 3.121  
Québec (Québec) G1A 1A3

Madame la députée,

Le 7 décembre dernier, vous inscriviez au feuilleton plusieurs questions concernant l'évaluation de positionnement des nouveaux arrivants voulant s'inscrire en francisation. Vous énonciez que l'évaluation de classement en présentiel avait été remplacée par une évaluation en ligne, qui, selon vos dires, « fonctionnait très mal ». Plus précisément, vous demandiez si le ministre pouvait s'engager à suspendre le test en ligne afin que les évaluations soient de nouveau effectuées en présentiel.

Nous sommes conscients des difficultés de ce test de positionnement mis en place par le précédent gouvernement et nous sommes proactifs dans ce dossier afin de corriger la situation, et nous souhaitons, tout comme vous, que les évaluations linguistiques permettent de définir le bon niveau de français des nouveaux arrivants s'inscrivant en francisation. Soyez assurée que l'intégration des immigrants est une priorité pour notre gouvernement et que leur francisation en est la pierre angulaire.

Le gouvernement du Québec souhaite mettre en place un parcours personnalisé qui fera en sorte que l'intégration des nouveaux arrivants soit couronnée de succès. Franciser adéquatement les nouveaux arrivants, c'est investir non seulement dans leur avenir personnel, mais dans notre avenir collectif. En ce sens, j'espère trouver une alliée en votre personne et en votre parti afin d'offrir aux nouveaux arrivants le meilleur soutien afin de s'épanouir avec succès dans la société québécoise.

Veuillez agréer, chère collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

Simon Jolin-Barrette